



**WWW.RAIDH.ORG**  
RÉSEAU D'ALERTE ET D'INTERVENTION  
POUR LES DROITS DE L'HOMME

RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d'Alerte et  
d'Intervention pour les Droits de l'Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

Paris le 6 février 2008

# RAPPORT ANNUEL

## RAIDH



# 2007

RAIDH – Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme  
119, rue du Temple 75003 Paris – France – [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org)  
Tél. : 08.70.245.147 – [WWW.RAIDH.ORG](http://WWW.RAIDH.ORG)



RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d’Alerte et  
d’Intervention pour les Droits de l’Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

Quatre ans après sa création formelle, RAIDH fait le point sur ses activités, ses résultats et sa stratégie de développement pour les années à venir et contribue à rendre les droits de l’Homme effectifs, en France et dans le reste du monde.

**RAIDH** s’est réuni tout au long de l’année 2007 à l’occasion de sa réunion hebdomadaire, réunissant depuis plus de 5 ans les militants du réseau, preuve du dynamisme intact du mouvement depuis sa création de fait, le 21 avril 2002.

Toutefois, si de nouveaux membres ont rejoint RAIDH au cours de cette année 2005-2006 au titre de militants actifs, membres ou sympathisants occasionnels, le mouvement ne s’est pas élargi en tant que tel. RAIDH demeure principalement animé par ses fondateurs ou celles et ceux qui l’ont rejoint peu de temps après sa création. RAIDH s’est au long de ces dernières années fait connaître auprès du grand public par son guide juridique du contrôle d’identité, le « Kit Keuf » et auprès du champ des ONG par son action de soutien dans le cadre de la campagne de lutte contre la pauvreté, « 2005 plus d’excuses ! ». RAIDH devient désormais incontournable sur la question d’actualité du Taser, arme dont RAIDH conteste l’équipement généralisé auprès des forces de maintien de l’ordre.

Les activités du RAIDH pour cette période ont principalement consisté à :

- Assurer la défense de RAIDH contre l’entreprise SMP Technologies qui a assigné notre association en justice pour dénigrement de l’image et la marque commerciale Taser
- Poursuivre la campagne Non au Taser
- Refondre le site web [www.raidh.org](http://www.raidh.org)
- Organiser une soirée de soutien à RAIDH
- Orienter les victimes de violation de leurs droits fondamentaux vers les autorités compétentes

L’assignation engagée par l’entreprise SMP Technologies à l’encontre de RAIDH a largement contribué à ralentir le rythme de croisière de l’association, qui a dû mobiliser temps, ressources et énergie à assurer sa défense, poursuivre une campagne dont l’arrêt était pourtant programmé.

## **Gouvernance**

### **• Constat**

RAIDH est né de la volonté de quelques militants originaires du secteur non gouvernemental de créer un réseau, souple, réactif, et autant que possible suffisamment informel pour pouvoir mener des actions d’alerte de manière réactive.

La base de l’association s’est élargie à un réseau de sympathisants, mobilisés autour de l’organisation de la soirée électrochocs.

### **• Perspectives**

RAIDH n’a pas vocation à s’élargir outre mesure au regard de sa volonté de maintenir une capacité de réactivité et d’alerte rapide, toutefois, l’élargissement de sa base militante devient nécessaire pour développer son impact auprès des pouvoirs publics dans un contexte d’autisme politique généralisé sur le respect des droits fondamentaux.

## **Réunions RAIDH pour l’année 2007**

Les réunions RAIDH se sont tenues tout au long de l'année selon un rythme régulier avec une accélération due au procès qui nous a été intenté par l'entreprise SMP Technologies à compter du 4 juillet 2008 :

10 janvier - 13 février - 27 février - 21 mars - 4 avril - Semaine du 21 avril - 4 juin - 14 mai - 9 juillet - 30 août - 11 septembre - 18 septembre - 25 septembre - 9 octobre - 20 octobre - 7 novembre - 14 novembre - 21 novembre - 5 décembre - 13 décembre - 8 janvier - 15 janvier 1<sup>er</sup> février 2008

## ACTIONS ET RESULTATS

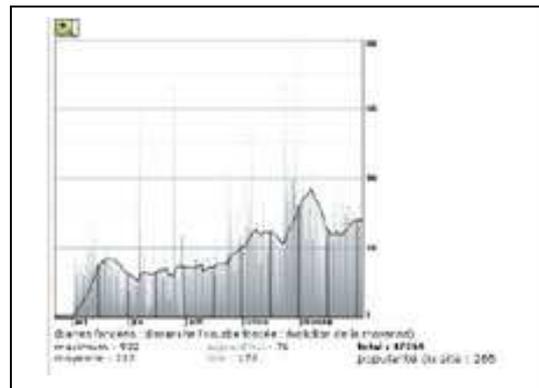
### Renouveau du site web

- **Constat**

RAIDH s'est fait accompagner par une consultante, un webmaster et un graphiste bénévoles dans la refonte de son site. Le site est désormais opérationnel à 100%. Depuis son lancement courant juin, le site a reçu 47000 visites, soit 213 visites par jour, principalement par des requêtes sous Google. Plus de 70 articles ont été publiés sur le site depuis l'an dernier. RAIDH est recensé 55900 fois sur le moteur de recherche. 578 sites pointent vers [www.raidh.org](http://www.raidh.org).

- **Perspectives**

- adopter une politique de liens, de communication virale, de vidéos
- multiplier par 5 le nombre de visiteurs jours
- former l'ensemble des membres du réseau à la publication sur le site
- mise en œuvre de l'outil de lobbying auprès des parlementaires désormais opérationnel



### Mailing list

- **Constat**

30 personnes sont inscrites sur la mailing list restreinte.  
634 messages ont été échangés en 2007 entre RAIDHeurs, échanges qui témoignent de la vitalité du réseau.

- **Perspectives**

- Remettre à jour la newsletter
- Créer une mailing list à destination des sympathisants (plus ciblés avec moins de messages que la mailing liste restreinte)

### Actions de rue



- **Constat**

RAIDH a participé à plusieurs manifestations, à l'appel de collectifs d'associations.

- On retiendra cette année la participation de RAIDH, à la journée européenne contre l'enfermement des étrangers le 19 janvier 2008 et à la journée mondiale d'action du Forum social mondial 2008 le 26 janvier 2008 qui nous



RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d’Alerte et d’Intervention pour les Droits de l’Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

ont permis de promouvoir nos actions auprès d’un public militant et faire part de nos démêlés judiciaires avec l’entreprise qui nous assigne pour dénigrement de l’image et la marque commerciale Taser.

RAIDH a développé à cette occasion un certain nombre d’outils de campagne : Tee-shirts, banderole géante, menottes, autocollants, combinaisons, stickers géants personnalisés.

- **Perspectives**

RAIDH s’est construit autour d’une volonté, faire émerger les causes silencieuses, grâce à une approche spécifique auprès des médias et des autorités publiques pour celles et ceux qui n’y ont que difficilement accès. Les mobilisations de rue contribuent à atteindre cet objectif à condition que les actions soient suffisamment originales et correspondent à une opportunité liée à l’agenda politique sociale ou médiatique. RAIDH doit développer ses actions médiatiques off-line et développer son réseau militant pour obtenir l’impact médiatique nécessaire au succès de ses revendications. Ce postulat suppose toutefois que les sujets traités se prêtent à pareil traitement, difficile à organiser sur les actions actuelles (pistolets à électrochocs, expulsions, violences policières). Devant le succès du matériel de campagne qui permet à notre groupe d’être visible en dépit de notre faible représentation numérique, un effort particulier devrait être mené pour multiplier les outils de campagne. RAIDH doit également mener ses actions en son nom propre pour porter ses sujets.

### **Campagne « Non au Taser »**

- **Constat**

La compagnie SMP Technologies a assigné RAIDH en juillet dernier au titre du dénigrement de l’image et la marque commerciale Taser auprès de la 17<sup>ème</sup> chambre civile du Tribunal de grande instance de Paris. Cette démarche a contraint notre organisation à réduire ses activités et à mobiliser l’ensemble de ces fragiles ressources pour assurer notre défense. Nos avocates maîtres Jeanne Sulzer et Anne Soulélic suivent le dossier de très près et mènent à bien la stratégie de défense envisagée en commun. L’entreprise Taser France réclame à RAIDH la somme de 61000 euros, soit 50000 euros de dommages-intérêt, 8000 euros de frais de publication, et 3000 euros de frais d’avocat. L’assignation soutient que RAIDH a dénigré l’entreprise pour avoir indiqué que 153 personnes sont mortes après avoir été touchées par un Taser et avoir publié un flyer portant la mention campagne Non au Taser avec un robot sur lequel figure une signalétique danger haute tension.



RAIDH refusant de se plier aux pressions de l’entreprise commercialisant le Taser X26 a décidé de poursuivre sa campagne de sensibilisation des citoyens, des autorités et des médias. RAIDH a obtenu un rendez vous en décembre avec le responsable police du cabinet du Ministère de l’intérieur pour lui faire part de ses préoccupations et a informé les nombreux journalistes souhaitant approfondir leur connaissance du dossier.

- **Perspectives**

RAIDH a été contraint de poursuivre une campagne qui aurait dû être limitée dans le temps. L’action judiciaire en cours qui menace la vie de notre association doit faire l’objet d’une attention continue. Le registre de la communication semble toutefois limité au regard des résultats politiques obtenus : équipement de 1800 policiers, CRS, BAC, gardiens de prison, et 4000 de plus à venir, équipement d’un nombre similaire de gendarmes. Les contacts fructueux avec le Conseil des droits de l’Homme de l’ONU, du Comité de prévention de la torture du Conseil de l’Europe, du Comité contre les droits de l’Homme de l’ONU doivent être capitalisés pour faire revenir le gouvernement français sur son choix. Seule l’action internationale semble désormais envisageable pour se faire, compléter par des actions juridiques en France. Des actions sont sur le point d’être finalisées à

RAIDH – Réseau d’Alerte et d’Intervention pour les Droits de l’Homme  
119, rue du Temple 75003 Paris – France – [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org)  
Tél. : 08.70.245.147 – WWW.RAIDH.ORG

l'heure où nous finalisons la rédaction du rapport annuel 2007. RAIDH a reçu un certain nombre d'informations jusque là confidentielles et devra les rendre publics dans les plus brefs délais. La campagne Non au Taser pourrait être réduite à un groupe ad hoc, « bulle Taser » pour éviter que l'affaire ne monopolise notre énergie.

### Actions de soutien

- **Constat**

RAIDH a régulièrement orienté les victimes de violation de leurs droits fondamentaux auprès des institutions compétentes.



Parmi ces dernières, RAIDH est notamment venu en soutien à un jeune homme ayant été électrocuté à 3 reprises par des policiers à l'aide d'un Taser X26 après un refus d'interpellation. Ce dernier était selon son témoignage totalement maîtrisé, plaqué au sol par 3 policiers. RAIDH l'a orienté vers l'IGS, la police des polices, a recueilli son témoignage et l'accompagne dans ses démarches juridiques.

RAIDH est également venu en aide à un demandeur d'asile algérien avant qu'il ne soit expulsé de France. Après avoir vu sa famille décimée, ce demandeur d'asile a tenté de rejoindre sa sœur vivant en France, ainsi que ses parents. A l'appel de son employeur, RAIDH s'est mobilisé pour éviter son expulsion et a dû réagir face aux violences dont il semble avoir fait l'objet au centre de rétention de Lyon. RAIDH a signalé ces violences au secrétaire d'Etat aux droits de l'Homme et au cabinet du Ministère de l'Intérieur. Une enquête de l'IGPN, police des polices, saisie par le Ministère de l'Intérieur est actuellement en cours.

- **Perspectives**

RAIDH n'a pas vocation à remplacer les institutions publiques ou devenir une structure juridique de conseil. Les appuis concrets et directs avec les victimes de violation de défense de droits de l'Homme nous offrent toutefois l'opportunité de nous confronter au terrain, saisir les dynamiques en cours, et nourrir notre plaidoyer. Une collaboration plus étroite avec des juristes, élèves avocats de l'école du barreau pourrait nous permettre de « sous-traiter » de manière pertinente de tels cas tout en suscitant des vocations.

### Témoignage

*« Je ne trouve pas de mots assez forts pour vous exprimer ma reconnaissance et vous remercier de tout ce que vous avez fait dans l'urgence pour mon frère. un reportage a été diffusé dans France 3 bourgogne qui sont venus nous voir aujourd'hui. On espère que tout cela aboutira à un résultat positif, si ce n'est pour XXX, au moins pour d'autres personnes. Merci »*

### 5 ans de RAIDH

- **Constat**



Une soirée a été organisée le 21 avril 2005, 5 ans après la création de RAIDH et l'électrochoc qu'a constitué la présence du candidat d'un parti d'extrême droite au second tour des élections présidentielles. Cette soirée a permis de promouvoir les actions et l'identité de RAIDH auprès d'un public parisien qui a répondu présent en masse. Près de 1000 personnes ont participé à cette soirée festive grâce à la participation active des RAIDHeurs et RAIDHeuses, et de nombreux sympathisants

Cette soirée n'aurait été possible sans les nombreux artistes, DJ, amis du réseau. La soirée a permis de recueillir la somme de 2700 euros pour les actions de RAIDH.

- **Perspectives**



RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d'Alerte et  
d'Intervention pour les Droits de l'Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

Vivement le 6<sup>ème</sup> !! L'organisation d'un tel événement nécessite toutefois une mobilisation particulièrement intense pour un résultat financier limité. L'événement a permis de ressouder l'équipe, élargir notre audience et prendre du bon temps ! What's next ?

## Presse

RAIDH a adressé de multiples communiqués de presse tout au long adressé à ces 6000 contacts presse.

### • Constat

RAIDH a été interviewé et cité par de multiples sources de presse parmi lesquelles :

**Le Monde.fr** 4 novembre 2007

> [Le Monde : La police municipale sera équipée du pistolet électrique Taser](#)

**Le Monde.fr** La décision est acquise : le pistolet à impulsion électrique Taser X-26 va équiper la police municipale. La ministre de l'intérieur, Michèle Alliot-Marie compte l'annoncer lors d'une réunion avec l'Association des maires de France (AMF), qu'elle s'apprête à réunir vers le 11 octobre. Le décret du 24 mars 2000, qui excluait jusqu'ici de l'équipement des policiers municipaux le Taser, arme classée en 4e catégorie au même titre que le fusil à pompe, sera ainsi modifié.



4 novembre 2007

> [Libération : Le Taser X26 fait fureur](#)

Au centre d'une polémique violente, ce nouveau pistolet à effet paralysant est pour les uns l'arme antibavure par excellence, tandis que d'autres l'accusent de tuer. Débat électrique.

12 décembre 2007

> [Taser dans les prisons françaises : une association salue les "réticences" du CPT](#)



Brève AFP sur la campagne Non au Taser de RAIDH : STRASBOURG, 11 déc 2007 (AFP) - Le Réseau d'alerte et d'intervention pour les droits de l'homme (RAIDH) s'est félicité mardi des "réticences" formulées lundi par le Comité de prévention de la torture (CPT), une agence du Conseil de l'Europe, face à l'introduction des pistolets Taser dans les prisons françaises.

23 décembre 2007

> [Le Nouvel Obs : Une nouvelle arme très électrique](#)



Un article du Nouvel Observateur qui mentionne la campagne de RAIDH contre l'implantation généralisée du Taser...

"Prochainement, la ministre de l'Intérieur devrait autoriser l'utilisation du Taser aux policiers municipaux. Ce pistolet paralysant a déjà ses fans et ses détracteurs."



RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d’Alerte et  
d’Intervention pour les Droits de l’Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

20 décembre 2007

> [Paris Match : Débat électrique autour du Taser](#)



RAIDH dans Paris Match, non ce n’est pas une blague ! Mais un reportage très sérieux qui fait état du débat qui entoure le pistolet à électrochocs Taser

- **Perspectives**

RAIDH dispose d’une valeur ajoutée en matière de relations presse qu’il importe d’optimiser. Une relation privilégiée doit être entretenue avec les leaders d’opinion en mesure d’être à l’écoute de nos problématiques. RAIDH devrait se fixer des objectifs pour publier des Tribunes libres, analyser de plus près ses retours presse, et se doter d’une stratégie de réponse immédiate aux journalistes qui nous contactent.

Rapport annuel adopté en Assemblée générale le 6 février 2008 à Paris.



RAIDH – Réseau RAIDH – Réseau d’Alerte et  
d’Intervention pour les Droits de l’Homme  
119, rue du temple 75003 Paris  
Tél. : 08.70.24.51.47

Email : [raidh@raidh.org](mailto:raidh@raidh.org) Site web : [www.raidh.org](http://www.raidh.org)

*Paris, le 6 février 2008*

**Procès verbal de l’Assemblée générale de RAIDH, Réseau d’Alerte et d’Intervention  
pour les Droits de l’Homme**

L’assemblée générale de RAIDH réunie ce jour a élu les personnes suivantes au bureau de  
l’association pour la période allant du 6 février 2008 au 6 février 2009 :

Fabrice Ferrier, Président

Arnaud Gaillard, Secrétaire général

Julien Bayou, Trésorier

L’assemblée générale a validé les comptes de l’association pour la période 2007 et fixé les  
grandes orientations stratégiques 2008.

Fait à Paris, le 6 février 2008